

G L'INFO

DÉCEMBRE 2025
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE GRÉSIVAUDAN

PRÉVENTION / P.5

Aux côtés des jeunes
et des familles

STATIONS / P.16

Travaux et nouveautés
pour mieux vous accueillir

CULTURE / P.18

L'artothèque
s'expose !



www.le-gresivaudan.fr





SOLIDARITÉ ET COHÉSION

Alors que s'achève une année 2025 marquée par de nombreuses incertitudes, notre pays traverse une période singulière. Les difficultés rencontrées par l'État pour obtenir une stabilité gouvernementale, pour finaliser son budget, comme les déclarations récentes du Chef d'État-Major des Armées appelant à la préparation collective face aux risques futurs, nourrissent légitimement une forme de morosité et d'inquiétude. Dans ces moments où l'actualité nationale et internationale semble peser un peu plus sur nos épaules, il nous appartient aussi de préserver des espaces de respiration, de solidarité et de cohésion. Les fêtes de fin d'année sont, à ce titre, un rendez-vous précieux. Je souhaite que cette période vous soit la plus légère possible, qu'elle vous permette de retrouver ce qui compte réellement : du temps partagé en famille, des instants privilégiés auprès de vos proches, et peut-être l'occasion de redécouvrir les richesses de notre patrimoine naturel. Nos massifs, nos forêts, nos stations de ski et l'ensemble de nos paysages d'altitude offrent un cadre unique pour se ressourcer et renouer avec ce qui fait la force et l'âme de notre territoire : la beauté de nos montagnes et l'esprit de convivialité qui les accompagne. En dépit du contexte, sachons garder confiance, cultiver l'entraide et regarder ensemble vers l'année nouvelle avec lucidité mais aussi avec espoir.

*À toutes et à tous je souhaite
de belles fêtes de fin d'année !*

Henri Baile

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSAUDAN



LE GRÉSAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél.: 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSAUDAN

Directeur de la publication : Henri Baile - Direction du magazine : Joris Benelle, Mathis Bugni - Directeur du service : Pierre-François Tranchand - Rédactrice en chef : Aurélie Palluel - Conception, réalisation : New Deal. © Photos/illustrations : Ateam Architectes, ESA, AD2i, Kässbohrer ESE, Bruno Lavit, Michael Mollier TH.Blaiss, MND, Sébastien Languy-MEFSIEN, Adobe Stock, Shutterstock, X-droits réservés.



Impression : Coquand - Imprimeur bénéficiant de la norme 14001, haute performance environnementale.
Tirage 50 300 exemplaires sur papier recyclé 10-31-1858 avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités).

Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire. Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à communication@le-gresivaudan.fr L'info est également disponible sur www.le-gresivaudan.fr/ginfo

EN BREF



ÉCONOMIE

AUX CÔTÉS DE TEISSEIRE

Après avoir appris la nouvelle par voie de presse en fin de matinée jeudi 16 octobre puis par l'intermédiaire d'un courrier de l'entreprise reçu par mail dans la foulée à destination du Président Henri Baile, Jean-François Clappaz, Vice-Président de la communauté de communes en charge de l'économie, du développement industriel et de la stratégie foncière et Philippe Lorimier, maire de Crolles, se sont rendus devant l'usine crolloise de Teisseire à la rencontre des salariés. L'occasion de manifester tout le soutien de la communauté de communes et des élus du territoire et de préciser que la collectivité serait bien évidemment à leurs côtés. Les élus ont ensuite été reçus par le directeur de l'usine afin d'évoquer cette catastrophe sociale pour les employés et pour le territoire. Teisseire est un acteur historique de la vallée du Grésivaudan, installé en plein cœur de Crolles depuis 1971, il fait partie de l'identité économique et sociale du territoire. Passé le choc de l'annonce, il faut désormais agir socialement et Le Grésivaudan entend mobiliser tous ses dispositifs en faveur de l'emploi pour les salariés de Teisseire et activer tous les leviers possibles. Parmi ces leviers, la venue de Sébastien Martin, le ministre délégué à l'Industrie, le 28 novembre. Après avoir rencontré élus locaux, dirigeants de Teisseire et les représentants du personnel de l'entreprise, il s'est rendu sur le piquet de grève.

Son objectif : tenter de trouver une solution pour maintenir une activité industrielle à Crolles. Il a donc invité la direction de Teisseire à « une nouvelle réunion cette fois-ci à Bercy, avant Noël, parce que je ne me résous pas à ce qu'il n'y ait pas un avenir industriel sur ce site. Il y a une vraie mobilisation des organisations syndicales du personnel et des élus locaux, et nous allons voir avec la direction si, dans un cadre renouvelé avec une intervention des élus sur les questions foncières par exemple, on ne peut pas trouver une solution. Je ne sais pas si on va y arriver, mais en tout cas, on va se battre ».

ÉCONOMIE

RÉPONDRE AUX BESOINS EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Constatant la pénurie de foncier dans les zones d'activités économiques (ZAE) et la demande en petit immobilier des artisans et des petites entreprises, le schéma de développement des ZAE prévoit la création d'immobilier d'entreprise par la communauté de communes. Dans ce cadre, Le Grésivaudan lance la construction d'un bâtiment à destination des activités économiques sur la ZAE de Moulin Vieux à Pontcharra qui sera proposé à la location. Au programme, une zone d'atelier et une zone de stockage soit une surface de plancher de 350 m². Le tout sera loué au GAEC Plantzydon qui recherchait activement un local suffisamment vaste pour accueillir son activité de stockage, lavage, séchage et conditionnement. Coût des travaux : 627 000 € HT.

RENDEZ-VOUS



CONSEIL COMMUNAUTAIRE 17/02 - 18h30
à l'Agora à Saint-Ismier et sur la chaîne YouTube du Grésivaudan

SMMAG
Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

Destinations
neige

Avec M réso
à vous les
descentes
à gogo !

Et sans surcoût avec votre
abonnement M réso !

4 stations accessibles
du 20/12/2025 au 6/04/2026.

infos et réservations sur

reso-m.fr/destinations-n

M RÉSO

MOBILITÉS

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER EN MONTAGNE AVEC DESTINATIONS NEIGE !

Comme chaque hiver, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise met en place des lignes de bus pour se rendre facilement en montagne du 20 décembre 2025 au 6 avril 2026 : les Destinations Neige ! 4 sites accessibles au départ du Grésivaudan : Les 7 Laux - Prapoutel (N95 - N96), Les 7 Laux - Le Pleynet (N98), Le Collet d'Allevard (N97) et Chamrousse (N93)... et d'autres stations accessibles au départ de la Métropole, en passant par le Grésivaudan : Chamrousse (N93), Les 7 Laux - Prapoutel (N94). Pour garantir votre place à bord des bus, la réservation en ligne est fortement conseillée sur certaines lignes et vous pourrez même opter pour le titre combiné transport + forfait de ski !

+ d'infos  reso-m.fr/destinations-n

AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR AVEC LA PRIME AIR BOIS

Sur notre territoire, les seuils réglementaires de particules en suspension (PM_{2,5} et PM₁₀) sont régulièrement dépassés. Si les causes sont multiples, les particules fines PM_{2,5} proviennent pour 79% du secteur résidentiel (principalement du chauffage individuel au bois peu performant). Pour agir directement à la source du problème, Le Grésivaudan propose depuis bientôt près de 10 ans la prime Air Bois. Enjeux, objectifs et nouveautés ; explications.

Depuis le lancement en 2015, 3 000 dossiers ont été déposés et près de 2 800 primes ont été versées, soit autant d'appareils de chauffage remplacés par des équipements plus performants. Le renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants, associé à des actions visant à améliorer la qualité du combustible et à promouvoir les bonnes pratiques, constitue le levier le plus efficace de réduction des émissions de particules fines, et ce même si le nombre de logements se chauffant au bois augmente sensiblement.

UN DISPOSITIF QUI ÉVOLUE AVEC LE TEMPS

Depuis le 1^{er} octobre 2024, les foyers ouverts sont interdits sur le territoire du Grésivaudan, de la Métropole grenobloise et du Voironnais. Une interdiction qui s'étendra aux appareils à foyer ouvert et fermé datant d'avant 2002 à compter du 1^{er} janvier 2026. C'est pourquoi Le Grésivaudan a fait le choix de faire évoluer le montant de la prime au fil des changements de réglementation. 2 000€ pour les foyers aux revenus intermédiaires depuis 2024 et 3 000€ pour les foyers à revenus modestes et très modestes dès janvier 2026, soit 600€ d'augmentation pour cette catégorie. La communauté de communes entend ainsi accompagner plus efficacement ces ménages.



STOP
foyers ouverts & non performants

Profitez de la
PRIME AIR BOIS
pour changer votre appareil de chauffage

3 000 €
entre **1 600 €** et ~~2 400 €~~
selon vos revenus


Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois

À compter du 1^{er} janvier 2026, les appareils de chauffage au bois non performants à foyer fermé (poêles, cuisinières à bois et inserts) d'avant 2002 ou sans double combustion seront interdits. Les foyers ouverts sont déjà interdits depuis octobre 2024.

📉 L'IMPACT DU DISPOSITIF SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

≈ **2 800**
appareils de chauffage
au bois bûche
non performants
ont été renouvelés...

85 t
de PM_{2,5} évitées
en 10 ans

81 %
de baisse des PM_{2,5}
entre les anciens
appareils et les nouveaux
plus performants

Des chiffres encourageants et sur lesquels Le Grésivaudan entend encore progresser.

AUX CÔTÉS DES JEUNES & DES FAMILLES

Dans le cadre de sa politique de prévention, la communauté de communes mène une action globale à destination des jeunes et de leurs familles afin de prévenir les situations de rupture ou de conflits. En pratique, deux dispositifs.

LES PERMANENCES ÉCOUTE JEUNES

Près d'un jeune sur trois déclare ressentir un mal-être durable. Trouver un lieu d'écoute et d'échange est donc une nécessité, c'est pourquoi Le Grésivaudan a mis en place les permanences écoute jeunes. Ces espaces d'écoute et d'échange gratuits, confidentiels et accessibles avec et sans rendez-vous, accueillent les jeunes de 12 à 25 ans, scolarisés ou non, confrontés à des questionnements divers ou à des difficultés personnelles, familiales ou scolaires.

Animées par des psychologues et conseillères conjugales et familiales, les permanences offrent un accueil bienveillant et inconditionnel et participent ainsi à leur bien-être, à leur insertion et donc à la cohésion du territoire. Chaque jeune peut venir seul, accompagné d'un proche ou d'un professionnel, pour parler librement, trouver des repères et, si nécessaire, être orienté vers les structures adaptées. Implantées à proximité des établissements scolaires du Grésivaudan, les permanences



sont assurées par les professionnelles des 3 centres de santé sexuelle partenaires : Agathe à Pontcharra, le Planning Familial 38 à Villard-Bonnot et Le Douze à Meylan. Financées par la communauté de communes, elles sont mises en place grâce au soutien des communes du territoire avec la mise à disposition de locaux.

Les lieux et horaires des permanences sont à retrouver ici : www.le-gresivaudan.fr/permanences-ecoute-jeunes



POUR APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE DÈS LE COLLÈGE

Pour les collégiens et lycéens, l'amitié et la place dans le groupe sont essentielles. À cet âge où tout se construit, les élèves apprennent à gérer leurs émotions et leurs relations. Pour les accompagner, Le Grésivaudan a mis en place un programme de prévention animé par deux de ses agents, autour de la sensibilisation au harcèlement et la médiation entre pairs.

Dans les classes de 6^e, une séance d'1h30 invite les collégiens à réfléchir ensemble à ce qu'est le harcèlement. À travers jeux de rôle, échanges et courts-métrages, les élèves découvrent les conséquences du harcèlement, les moyens d'agir et l'importance d'en parler car chacun a un rôle à jouer pour protéger les autres.

Autre volet, la médiation entre pairs qui forme des élèves volontaires à aider leurs camarades à résoudre leurs petits conflits. Encadrés par une équipe d'adultes référents, ces jeunes médiateurs proposent un espace d'écoute et de dialogue pour apaiser les tensions avant qu'elles ne dégénèrent. Ce programme est actuellement déployé dans 3 établissements du territoire : le collège Marcel Chêne à Pontcharra, le collège Belledonne à Villard-Bonnot et le collège du Grésivaudan à Saint-Ismier.

En plaçant la parole, la solidarité et la responsabilité au cœur de la vie scolaire, le programme de prévention contribue à un climat plus serein dans les collèges et à l'émergence de citoyens attentifs aux autres.

+ D'INFORMATIONS

Laure Ferrari : lferrari@le-gresivaudan.fr
Clément Cottin : ccottin@le-gresivaudan.fr

LES TARIFS ÉVOLUENT

Pour un service public de qualité, les tarifs de l'eau s'ajustent. Explications.



Au 1^{er} janvier 2026, le m³ sera facturé 4,88€ soit une hausse de 1,02%. À titre d'exemple, pour une consommation de 120m³, les abonnés* verront apparaître sur leur facture une hausse de 10,08€ pour l'année.

LA PART COMMUNAUTAIRE SUR L'EAU POTABLE

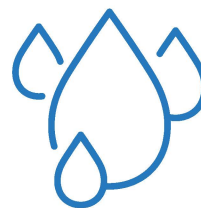
Cette année encore, notre collectivité subit les effets de l'inflation qui se répercute sur les dépenses d'exploitation (coût de l'énergie, révisions des tarifs annuels des marchés de fournitures et de services). Par ailleurs, Le Grésivaudan a choisi de continuer à mener une politique ambitieuse pour améliorer la qualité de l'eau et sa distribution. Le tarif 2026 fixé par la communauté de communes permet ainsi d'assurer un service public de qualité. Il sert à financer les dépenses d'exploitation liées à la production, au transport et à la distribution de l'eau potable mais également à maintenir un bon niveau de performance de ses réseaux, en luttant contre les fuites par exemple, et à poursuivre les investissements pour sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire.

LA PART COMMUNAUTAIRE SUR L'ASSAINISSEMENT

Afin de maintenir la qualité des eaux des milieux naturels de notre territoire ou de se mettre en conformité, Le Grésivaudan poursuit ses investissements en matière d'assainissement. Pour cela, de nombreux projets sont programmés dans les années à venir. L'augmentation des tarifs de la part fixe de l'assainissement permettra de maintenir un niveau de recettes suffisant pour mener à bien ces travaux essentiels pour préserver l'environnement.

LA PART DES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

Perçue auprès des abonnés, elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau, à favoriser une gestion plus rationnelle de la ressource et à préserver les milieux aquatiques. Une partie de ces redevances nous est réattribuée sous forme de subventions pour des programmes de travaux engagés sur la qualité de l'eau : 1188 642€HT pour l'année écoulée (exemples ci-contre). Depuis 2025, une partie des redevances est calculée à partir de coefficients de performance des réseaux. Dès sa prise de compétence en 2018 et grâce au plan pluriannuel d'investissements de la communauté de communes dans ce domaine, les performances de nos réseaux permettent une stabilité des redevances de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'année 2026.



Pour bien comprendre les changements

(calculs effectués sur la base d'une consommation de 120m³)

Augmentation total TTC d'une facture de 120 m ³	+ 1,02 %
Augmentation du prix TTC au m ³	+ 0,1 € TTC/m ³

À noter que les tarifs de l'eau et de l'assainissement s'ajustent au fil des ans et au plus près des besoins. Pour la collectivité, il s'agit de faire preuve d'agilité et de flexibilité afin de répondre aux contraintes réglementaires, le tout dans un seul et unique but : un service public de qualité.

Les tarifs de l'eau sont constitués d'une part fixe et d'une part variable votées par les élus en conseil communautaire et d'une part de redevances** perçues pour 1/3 par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (Établissement Public d'État) auxquelles s'ajoute la TVA (5,5% pour les redevances relatives à l'eau potable et 10% pour celles relatives à l'assainissement).

*Sauf les abonnés de : Crolles, Montbonnot-Saint-Martin, Chamrousse et Biviers.

** Part Eau : 40 %
Part Assainissement : 49 %
Part Organisme public : 11 %

FIN DES TRAVAUX À CHAMROUSSE

Réhabilitation du réseau d'assainissement, bassins de stockage et de restitution, les travaux lancés par Le Grésivaudan avancent à grands pas et une partie s'est terminée courant décembre.

Faute de débit suffisant dans ses cours d'eau, la commune de Chamrousse ne peut pas installer de stations locales de traitement des eaux usées. Elle est donc raccordée au réseau d'assainissement collectif de Saint-Martin-d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut, géré par Grenoble Alpes Métropole via une convention avec Le Grésivaudan, fixant un débit maximum de 120 m³/heure. Au-delà, les eaux usées sont rejetées dans le milieu naturel. C'est pour limiter ces rejets que Le Grésivaudan a réalisé trois bassins de stockage et de restitution à l'Arselle, Roche Béranger et Le Recoin, dimensionnés au regard des potentiels besoins urbains futurs.

Chaque bassin, équipé de sondes mesurant le débit en temps réel, peut absorber 40 m³/h dans le but de maintenir le débit global sous les limites fixées. Si un bassin s'avérait plein, le trop-plein serait alors déclaré et dirigé vers le milieu naturel. En parallèle, Le Grésivaudan a installé des dégrilleurs et compacteurs près de chaque bassin, afin de pallier les risques de bouchons dus aux lingettes et débris encore trop souvent jetés dans les réseaux d'eaux usées. Le tout est protégé par des chalets bois et régulièrement vérifié afin de garantir le bon fonctionnement du système.



**Coût des opérations :
1 209 000 € HT**

Le Grésivaudan a bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse d'un montant de 77 000 € HT et d'une subvention de la part d'EDF via la Commission Locale de l'Eau d'un montant de 30 000 € HT.



AU SONNANT LES TRAVAUX TOUCHENT AUSSI À LEUR FIN !

Pour rappel, Grenoble Alpes Métropole et la communauté de communes Le Grésivaudan ont lancé en 2024, la mise en conformité du réseau d'assainissement de Saint-Martin-d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut afin d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau du Sonnant.

Ces travaux, obligatoires, touchent à leur fin. Les phases 1 (mise en œuvre du collecteur de transit entre le point de jonction sur le réseau de Grenoble Alpes Métropole à Saint-Martin-d'Hères et l'entrée de la Combe de Gières) et 2 (pose du collecteur le long de la Combe de Gières entre la sortie de Gières et la station actuelle du Sonnant) ont été réalisées. La station de traitement des eaux usées du Sonnant va engager sa transformation en bassin de stockage et de rétention sur 2026 et 2027 et les enrobés seront coulés sur la tranchée de transit le long de la RD524 au printemps 2026.



Coût de l'opération pour Le Grésivaudan : 3 820 000 € HT

Les travaux de pose du collecteur ont bénéficié d'une subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse d'un montant de 514 784,08 € HT

3 330 m
de linéaire
de collecteur posés



DISSOLUTION DU SIBRECSA* : LE GRÉSIVAUDAN REPREND LA COMPÉTENCE GESTION DES DÉCHETS POUR 16 COMMUNES ET DEVIENT SEUL GESTIONNAIRE SUR SON TERRITOIRE

UN PEU D'HISTOIRE ET RAPPEL DES FAITS

Créé en 1966, le SIBRECSA regroupait 43 communes dont 16 communes du territoire du Grésivaudan** et 27 communes de la communauté de communes Cœur de Savoie. Il avait pour mission de gérer la collecte, le tri et la valorisation des déchets pour ces communes en favorisant les bonnes pratiques pour le compte des 2 intercommunalités de l'époque.

Début 2024, le Syndicat a vu sa situation financière dégradée. Pour faire face, des mesures d'économie ont été mises en œuvre et une réflexion sur l'avenir de la structure a été lancée; réflexion qui a abouti fin 2024 à la décision de dissoudre le Syndicat.

Cette dissolution prendra effet le 31 décembre 2025 et à compter du 1^{er} janvier 2026, c'est la communauté de communes Le Grésivaudan qui récupérera la compétence gestion et valorisation des déchets pour les 16 communes concernées de son territoire. Ainsi, Le Grésivaudan sera en charge de la compétence déchets sur l'ensemble de son territoire, ce qui permettra finalement une gestion uniforme, une équité du service public et une meilleure lisibilité pour les habitants.

EN PRATIQUE

Une annexe administrative du service déchets du Grésivaudan sera installée dans les anciens locaux du SIBRECSA à Pontcharra. Les usagers pourront s'y rendre afin de récupérer des sacs de précollecte, obtenir leur carte de déchetteries, venir chercher un composteur gratuit...

Côté déchetteries, plus de limitation du nombre de passages et tous les habitants du Grésivaudan pourront accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire avec leur carte : Crolles, Chamrousse Crêts-en-Belledonne, Saint-Martin d'Uriage Le Touvet, Saint-Ismier, Pontcharra et Le Cheylas. L'ensemble des animations et ateliers : compostage, jardiner malin... sont ouverts à tous. Concernant la collecte enfin, pas de changement par rapport aux dispositifs actuels.

Toutes
les informations
pratiques
sont à retrouver sur :



[www.le-gresivaudan.fr/
2610-dissolution-du-sibrecsa-le-gresivaudan-
reprend-la-competence-gestion-des-dechets-
pour-16-communes-du-territoire.htm](http://www.le-gresivaudan.fr/2610-dissolution-du-sibrecsa-le-gresivaudan-reprend-la-competence-gestion-des-dechets-pour-16-communes-du-territoire.htm)

* Le Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie. ** Allevard, Barraux, Chapareillan, Crêts-en-Belledonne, Hurtières, La Buissière, La Chapelle du Bard, Le Cheylas, Le Haut-Bréda, Le Moutaret, Pontcharra, Saint-Maximin, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont, Tencin et Theys.

ENVIRONNEMENT

POUR UN NOËL ÉCORESPONSABLE

Et si cette année on se lançait le défi de consommer autrement pour les fêtes de fin d'année ? Quelques trucs et astuces pour vous aider à franchir le pas !

Le sapin occupe une place de choix parmi les incontournables de la décoration de Noël. Si vous optez pour un sapin naturel, prenez bien soin de ne rien vaporiser dessus (neige artificielle ou peinture) afin qu'il puisse être broyé, une fois déposé en déchetterie. Et contrairement aux idées reçues, son broyat est utilisable au jardin sans craindre une acidification du sol : une belle façon de lui donner une seconde vie !

Et pourquoi pas un sapin et des décorations « fait maison » avec de la récupération ? C'est l'occasion de fabriquer en famille des créations uniques et originales à moindre coût.

STOP À LA MONTAGNE D'EMBALLAGES !

20 000 tonnes de papiers cadeaux sont jetées chaque année pendant la période des fêtes de Noël. Les alternatives ? Le pliage japonais ou furoshiki, des sacs en tissus, ou encore des feuilles de journaux et de magazines pour des cadeaux à la une !

DES CADEAUX DE SECONDE MAIN

Un Français sur 2 se dit prêt à acheter d'occasion pour les fêtes de fin d'année. Et 72 % des jeunes de moins de 15 ans accepteraient de recevoir des jeux d'occasion à Noël. Petits jeux de construction, vélos, jeux multimédias, livres... pour un Noël écoresponsable (et des économies !), venez faire votre choix chez les acteurs locaux du réemploi.

Adresses à retrouver sur

 www.le-gresivaudan.fr/secondevie



DÉCHETTERIES

DE NOUVELLES FILIÈRES DE TRI DANS LES DÉCHETTERIES

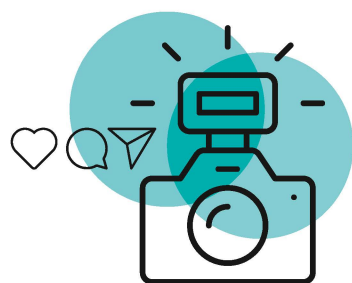
Dans le cadre de la mise en œuvre des filières Responsabilité Élargie des Producteurs, les déchetteries se réorganisent pour mieux collecter et mieux valoriser certains déchets.

La Responsabilité Élargie du Producteur engage financièrement fabricants, distributeurs et importateurs dans l'éco-conception, la réparation et le réemploi. C'est d'ailleurs de ce fait qu'a été instaurée l'écotaxe sur bon nombre de produits de consommation. Les déchetteries doivent donc s'adapter afin de collecter séparément certaines catégories de produits afin de les valoriser comme il se doit. Sur la déchetterie au Touvet, des travaux seront nécessaires afin de réorganiser certains espaces. Au programme : inversion du sens de circulation pour les usagers, parcours spécifique pour les végétaux, agrandissement de l'espace « je prends, je donne » et réaménagement et mise en conformité des vestiaires du personnel. Les travaux démarreront en février 2026 pour une durée de 4 à 5 mois. La déchetterie restera ouverte le temps des travaux.



Coût de l'opération :

300 000€



actu en images

♡ NICOLAS DURAND
📷 Octobre 2025 - Lac David



♡ SYLVAIN FRANQUEMAGNE
📷 Novembre 2025 - Manteau blanc au Collet





♡ BENOÎT MILLION
 📅 Octobre 2025
Majestueuse Belledonne

CET ESPACE C'EST LE VÔTRE !

Vos photos font l'actu du territoire ;
 n'hésitez pas à nous les faire parvenir.
 Merci à nos contributeurs !



communication@le-gresivaudan.fr

Règlement sur 🌐 www.le-gresivaudan.fr/gInfo

Vos photos peuvent également
 être publiées sur

📷 **Instagram@legresivaudan**



♡ SÉVERINE PICOT
 📅 Novembre 2025
*Le Soleil a rendez-vous
 avec la Lune*



♡ CHRISTIANE GAUDE
 📅 Novembre 2025 - *Mer de nuage*

STOP AUX INCIVILITÉS, OUI AU RESPECT !

C'est le message que Le Grésivaudan entend faire passer auprès du plus grand nombre au regard des incivilités en recrudescence dont sont victimes les agents intercommunaux dans le cadre de leur mission.

Plus particulièrement touchés, les agents des services de l'eau, de l'assainissement et des déchets. Au cours des 12 derniers mois, une dizaine de plaintes ont été déposées pour agressions verbales ou physiques. En interne, des mesures et des process sont mis en œuvre pour préserver les agents : organisation des plannings d'appels et d'accueil avec un roulement afin de ne pas concentrer toute la pression sur les mêmes personnes ; mise en place d'un temps de pause d'une minute entre deux appels pour tracer les dossiers et relâcher la pression ; et sur le terrain, les agents ont consigne d'interrompre toute intervention en cas d'agression et de prévenir leur responsable. Des sanctions à l'encontre des usagers commettant des incivilités sont également prévues par la loi et c'est l'occasion de les rappeler car celles-ci participent aussi à prendre conscience de la gravité de ces actes.

Sur les affiches, des agents du Grésivaudan se sont prêtés au jeu. Comportements agressifs, insultes, tensions, autant d'épisodes auxquels les uns comme les autres ont déjà eu à faire face dans leurs missions quotidiennes. Assurant un service public essentiel, nos agents s'efforcent, quelle que soit la situation, de rester calmes et respectueux alors merci à nos usagers d'en faire autant !



« Face à certaines situations, il faut réussir à désamorcer, savoir être pédagogue. Ce n'est pas toujours facile mais nous sommes là aussi pour accompagner et conseiller les usagers. »

Méloody Campisi
Technicienne Service Public
Assainissement Non Collectif



ADOPTER LES BONS GESTES

La communauté de communes s'est engagée, depuis 2024, dans une démarche globale de préparation aux crises et de réduction de la vulnérabilité face aux risques majeurs, afin de renforcer la résilience du territoire.

Le Grésivaudan, composé de secteurs de plaine et de montagne, est particulièrement concerné par plusieurs aléas naturels (inondations, glissements de terrain, séismes, feux de forêts) et risques technologiques. Pour sensibiliser les usagers à ces risques, des affiches rappelant les bons réflexes à adopter en cas de crise sont installées dans tous les Établissements Recevant du Public intercommunaux (équipements sportifs, crèches, médiathèques...). Chaque affiche présente les bons réflexes adaptés aux risques réellement présents sur ou à proximité du bâtiment concerné. Positionnées à des endroits visibles, elles permettent d'informer en continu et de développer la culture du risque auprès de tous.



Cette action a été menée avec le concours de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), association spécialisée dans la prévention et la sensibilisation aux risques majeurs.

ALIMENTATION

POUR MANGER LOCAL ET DURABLE

Le Grésivaudan s'engage dans une démarche structurée et transversale afin d'atteindre, d'ici 2030, une alimentation publique, durable, locale et exemplaire.

Plusieurs lois régissent la restauration publique et les collectivités se doivent de remplir de nombreux critères en la matière : utilisation de 50% de produits durables dont 20% bio, proposer un repas végétarien par semaine, lutter contre le gaspillage alimentaire, informer sur l'origine et la qualité des produits. En cohérence avec son Projet de Territoire, son Plan Climat Air Énergie Territorial et son Contrat Local de Santé, Le Grésivaudan s'est fixé des objectifs ambitieux : utilisation de 80% de produits durables dont 50% bio d'ici 2030.

Voilà pour le cadre et les ambitions. Sur le terrain et dans l'ensemble des structures intercommunales, les diagnostics ont été conduits et une feuille de route propre à chacune d'entre elles a été travaillée avec les équipes : les menus et la qualité des repas, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sortie du plastique, la gestion des déchets.

**182 000
repas/an**

sont servis au sein des différents équipements intercommunaux : EHPAD, multi-accueils, centres de loisirs... Selon les structures, ces repas sont préparés sur place ou par un prestataire extérieur via un marché de fourniture de repas.



QUELQUES ILLUSTRATIONS DE CETTE FEUILLE DE ROUTE :

- **Dans les multi-accueils :** cette démarche a permis d'apporter de nouvelles idées de recettes végétariennes.
- **Dans les centres de loisirs,** l'autonomie des enfants est très encouragée, ce qui a un impact très positif sur le gaspillage alimentaire.
- **À l'EHPAD,** chaque semaine, les cuisiniers proposent aux résidents un moment convivial autour de produits frais, bio, locaux (Ferme de Bellechambre, GAEC Belle Étoile...). Les textures sont adaptées pour que chacun puisse participer et apprécier, le tout en créant des échanges autour de l'alimentation.

Les scénarios d'organisation sont en cours de rédaction, notamment en termes d'organisation de l'approvisionnement.

AGRICULTURE

PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES AGRICOLES

Le Grésivaudan en partenariat avec le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture agit pour la protection et la valorisation des espaces agricoles naturels périurbains (PAEN).



Approuvé courant 2025, le PAEN a pour ambition de préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels face à la pression urbaine, soutenir l'agriculture locale, la gestion durable des forêts et protéger l'environnement et les ressources naturelles. 14 communes du territoire sont concernées, soit 8863 hectares : Biviers, La Buissonnière, La Combe-de-Lancey, La Pierre, Le Versoud, Le Touvet, Lumbin, Plateau-des-Petites-Roches, Revel, Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin et Tencin.

Un plan d'action sur 5 ans (2025-2030), animé par la communauté de communes, permet aux communes, aux agriculteurs et aux acteurs locaux concernés de mobiliser outils et financement sur 6 axes :

- **Le foncier,** en sécurisant et en optimisant l'usage des terres agricoles.
- **L'agriculture,** en facilitant l'installation, la transmission et la diversification des exploitations.
- **Le lien social et sociétal,** en valorisant les métiers agricoles et forestiers et en favorisant la cohabitation des usages.
- **La forêt,** en améliorant la gestion et la diversification des activités.
- **L'eau,** en optimisant l'irrigation, en protégeant les zones humides et en conciliant agriculture et prévention des inondations.
- **Le patrimoine naturel et paysager,** en préservant la biodiversité et les espaces remarquables.

UN DÎNER DE FÊTE 100 % LOCAL

**Sur notre territoire, les producteurs locaux ne manquent pas.
Alors si on préparait un dîner de fête 100% Grésivaudan ?**



Pour bien commencer, il faut trinquer (avec modération)! Et cette année on innove avec un vin mousseux de David Bally à Chapareillan qui ravira vos papilles. Bulles toujours, on peut aussi servir une bonne bière de la brasserie l'ivresse des sommets à Goncelin. Pour se mettre en appétit, on peut compter sur l'incontournable escargot de Chartreuse, en coquilles ou en mini-feuilletés, ils sont à tomber. Qui dit apéritif dit toasts et tartines, alors on prend un bon pain de campagne et on le recouvre généreusement de tarinade, mélange de fromage frais et d'échalote de la chèvrerie des 7 Laux.

On passe ensuite au plat principal. Si vous souhaitez sortir des sentiers battus et que vous en avez assez d'entendre que votre dinde est trop sèche, tournez-vous vers les viandes rouges. Les producteurs du territoire ne manquent pas : Ferme Arthaud-Berthet à Saint-Jean-le-Vieux, Ferme Bellevue au Moutaret... et pour les plus audacieux, chez Guy Brunet-Manquat à Goncelin vous trouverez aussi du gibier. Pour la sauce, n'hésitez pas à l'agré-
menter de champignons. La Poulette

à Facettes à Saint-Martin-d'Uriage, cultive des shiitakés ; de quoi apporter une touche d'exotisme et d'originalité à votre plat, et pourquoi ne pas rajouter un peu de foie gras de la ferme auberge du Bessard à Alleverd pour relever votre sauce ?

Pour accompagner le tout et pour se donner bonne conscience, on pense aux légumes de saison bien sûr. Là aussi il y a du choix : le jardin bio de l'Arbonne, les jardins du chemin au Touvet, le GAEC les fruits des Dauphins à La Buissonnière, la ferme du Grand Chêne à Froges... ; vapeurs, en gratin, sautés... à vous de jouer !

Pas de repas de fête sans plateau de fromage. Là encore, notre territoire regorge de merveilles : vache, brebis, chèvre, pâte molle, sec, tomme... Pour ceux qui aiment les fromages de caractère, laissez-vous tenter par le Grési'Blue de la fromagerie du Grésivaudan à Froges.

Enfin, le dessert... et quoi de mieux que de la glace. Vous trouverez chez Caresse et Caline, à Revel, des bûches glacées produites à partir du lait des

vaches de l'exploitation ; le plus dur, à coup sûr, sera de faire votre choix !

Pour clôturer ce festin en douceur et pour aider votre digestion avant le prochain repas, proposez une petite tisane. Legout des plantes à Saint-Martin d'Uriage saura vous proposer ce qu'il faut et n'hésitez pas à agré-
menter votre breuvage d'une touche de miel du Rucher de l'Alpe à Sainte Marie du Mont pour terminer tout en douceur.



VOUS PRENDREZ BIEN UN P'TIT VERRE !

De ce côté-là aussi le plus dur sera de choisir. Blanc sec et minéral, rouge de caractère ou même rosé, les vins du Grésivaudan ne manquent pas ; laissez-vous surprendre, vous trouverez, c'est certain, celui qui ravira vos convives et sublimerà votre repas !

Retrouvez la liste de tous les produits 100 % Grésivaudan, la liste des points de vente et la carte des vins

sur  www.le-gresivaudan.fr/mangerlocal

UN HIVER TOUT EN ÉVÉNEMENTS !

Cet hiver encore, la glisse et la découverte seront à l'honneur avec des temps forts sportifs incontournables : la Grande Odyssée Royal Canin, La Belle Étoile et la Rando Étoilée !



L'ÉVÉNEMENT QUI A DU CHIEN !

La Grande Odyssée Royal Canin fait de nouveau étape en Isère du 20 au 22 janvier 2026 et le mardi 20 janvier, la station des 7 Laux va encore une fois vibrer au rythme de cette compétition européenne de chiens de traîneau. La journée sera ponctuée par des animations et des ateliers qui permettront d'en savoir plus sur le mushing, les soins des chiens et leur préparation. Ensuite, ce sera le départ des attelages pour une course exigeante à travers le massif de Belledonne ! Aboiements et performance garantis. Venez faire du bruit pour les encourager !



L'ODYSSÉE DANS L'ODYSSÉE

Toujours le mardi 20 janvier mais un peu plus tôt dans la journée, la station sera le théâtre de l'Odyssée pour tous, événement destiné à de jeunes adultes en situation de handicap, pour leur permettre de vivre une première expérience de mushing, dans les conditions de professionnels. Pour Le Grésivaudan, il s'agit là d'un acte fort en termes d'inclusion ; l'accès au sport et à la nature pour tous, constituant un axe important de plusieurs politiques mises en œuvre par l'intercommunalité.



Et retrouvez le programme d'animations complet des stations du territoire dans le supplément proposé au centre de votre magazine.

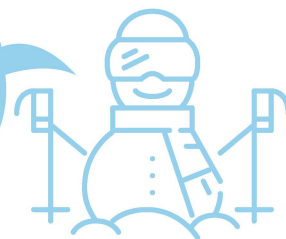


ENEZ SKIER À LA BELLE ÉTOILE

La station des 7 Laux offre exceptionnellement l'accès à son domaine de Pipay pour la 4^e Rando Étoilée le samedi 31 janvier à partir de 17 h 30 ! Le Grésivaudan et le Département de l'Isère, en étroite collaboration avec l'organisation de La Belle Étoile, vous invitent à skier sur un parcours de randonnée nocturne, spécialement balisé et sécurisé pour l'occasion.

Profitez d'un itinéraire de 6,8 km sur 330 m de dénivelé positif, jalonné de ravitaillements et d'animations. Une échappatoire permet de basculer sur un parcours de 2,7 km à 160 m de dénivelé. Un service de navettes sera proposé au départ de la vallée et vous pourrez également profiter d'un dîner montagnard après l'effort !

Tarifs, infos et inscriptions sur  www.belleetoileski.fr/randoetoilee.html



ON PREND DE LA HAUTEUR AVEC LA BELLE ÉTOILE !

La compétition de ski alpinisme de référence en Isère vous attend le week-end des 31 janvier et 1^{er} février aux 7 Laux, pour un instant suspendu aux sommets ! Au départ de Pipay, la course se poursuit au milieu du Massif de Belledonne, entre les arêtes de Bédina, la Dent du Pra, La Cime de la Jasse et l'emblématique Pic de la Belle Étoile. Venez encourager les participants !

TRAVAUX ET NOUVEAUTÉS POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR EN STATIONS !

L'automne en stations on s'active pour préparer la saison d'hiver: travaux en tout genre, nouveaux services, petit tour d'horizon de ce qui vous attend dès le 20 décembre*.

FAVORISER LES MODES DE DÉPLACEMENT DÉCARBONÉS

Le Grésivaudan a installé des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les parkings des stations communautaires. Dès cet hiver, 2 bornes de recharge lente et 1 borne de recharge rapide seront à disposition à Prapoutel - Les 7 Laux. Côté Pleynet (toujours aux 7 Laux), 2 bornes de recharge lente ont été installées tout comme au Collet.



Coût des travaux

166 589 € TTC

pour lesquels Le Grésivaudan a pu bénéficier d'une prime d'Aide au Développement des Véhicules Électriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge de 16 000 € et d'une participation de Territoire d'Énergie Isère à hauteur de 86 143 €.

Le déploiement de ces bornes se poursuivra en 2026 à Pipay - Les 7 Laux et à l'espace ludique du Col de Marcieu.

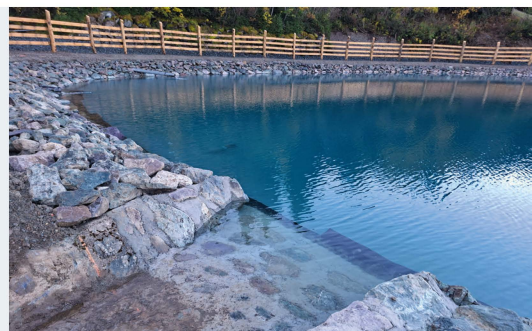


CÔTÉ DOMAINES SKIABLES

Aux 7 Laux, on sécurise avec l'implantation d'exploseurs à gaz « Gazex » sur le secteur de la piste Chamois et des paravalanches ont été installés sur le secteur des pistes Armillière et Clapierre. Le tout dans la continuité des opérations menées en 2020 et 2024 afin de garantir l'ouverture matinale des liaisons Prapoutel/Pipay/Le Pleynet, mais également pour pouvoir ouvrir les secteurs d'altitude plus rapidement.



Coût des travaux pour Le Grésivaudan **807 000 €**



On sécurise également la production de neige de culture. Le Grésivaudan a procédé au remplacement des membranes des retenues collinaires du Pleynet et de la Jasse aux 7 Laux.



Montant des travaux

435 500 € TTC

* Sous réserve des conditions d'enneigement.



LE VILLAGE VACANCES LES RAMAYES À PRAPOUTEL - LES 7 LAUX FAIT PEAU NEUVE

Avec une capacité de plus de 500 lits, c'est l'un des plus gros centres d'hébergements touristiques de la station. Propriété de la communauté de communes depuis 2017, ce bâtiment est exploité par Miléade, opérateur du tourisme social très engagé dans la vie et l'avenir de la station. Après une première phase de travaux en 2016 portant principalement sur la rénovation des chambres en pension complète et l'amélioration de l'offre (nouvelles salles de séminaire, rénovation de l'espace bien-être...), Le Grésivaudan poursuit le chantier avec la rénovation énergétique du bâtiment, la mise en accessibilité et en conformité, la rénovation des gîtes, des logements de saisonniers, de la cuisine et de la salle de restauration.



Coût du projet

11,5 M€_{HT}

avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional (900 000 €), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (400 000 €) et du Département de l'Isère (400 000 €).



LES REMONTÉES MÉCANIQUES À LA LOUPE

Afin de garantir la sécurité des skieurs, les remontées mécaniques font l'objet de « contrôles techniques » réglementaires et réguliers : les grandes inspections. Cette année ce sont les télésièges de l'Oursière, de l'Aigle et de l'Eterlou qui ont été examinés et ils sont bons pour reprendre du service dès l'arrivée des premiers skieurs !

Enfin, le renouvellement du parc d'engins de damage se poursuit. Pour cet hiver, c'est une nouvelle PistenBully 600 Polar avec treuil qui va élire domicile aux 7 Laux. Cette nouvelle génération de dameuse coche toutes les cases : plus silencieuse, plus écologique et plus économique, elle n'en demeure pas moins puissante ; le tout pour un damage optimisé.

Du
22 JANV 2026
au
14 MARS 2026

ENTRÉE LIBRE

L'artothèque s'expose !

Trois lieux d'exposition :
Espace Aragon
Médiathèques intercommunales
à Crolles et Pontcharra

CHANGEZ DE DÉCOR !

L'ARTOTHÈQUE S'EXPOSE !

Du 22 janvier au 14 mars, venez admirer les œuvres de l'artothèque du Grésivaudan, exposées à l'espace Aragon à Villard-Bonnot et dans les médiathèques intercommunales à Crolles et à Pontcharra, afin de choisir celles qui trouveront toute leur place dans votre chez vous.

Lancée fin 2024, l'artothèque permet aux abonnés du réseau des bibliothèques du Grésivaudan, ainsi qu'aux collectivités et aux entreprises du territoire, d'emprunter des œuvres d'art comme on emprunte des livres ; l'occasion d'accéder à une collection riche et diversifiée d'œuvres contemporaines (217), allant de la peinture à la photographie, en passant par la gravure et les arts graphiques. Tout au long de l'année, le catalogue des œuvres est consultable en ligne ou au bureau de prêt des bibliothèques du territoire, mais avec « L'artothèque s'expose ! », vous pourrez les voir en situation et cerise sur le gâteau, vous pourrez réserver directement sur place l'œuvre qui vous a tapé dans l'œil. En plus des œuvres exposées, Le Grésivaudan vous a concocté un programme complet autour de l'artothèque.

Le programme complet est à retrouver sur  bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Quelques temps forts

À L'ESPACE ARAGON

Les médiateurs vous invitent à une rencontre interactive, dialoguée et vivante avec les œuvres de l'exposition « L'artothèque s'expose ! »

Rendez-vous le 31 janvier, le 14 février et le 1^{er} mars (à partir de 15 ans). Mais les plus petits ne seront pas en reste et 3 sessions d'exploration ludique et interactive de l'exposition sont programmées les 8, 10 et 18 février (à partir de 4 ans). *Durée 1 h.*

À LA MÉDIATHÈQUE

GILBERT DALLEY À CROLLES

SAMEDI 24 JANVIER

La médiathèque vous propose « Photomaton de papier », un atelier parent-enfant avec l'auteure-illustratrice Claire Cantais. Venez partager un moment complice en famille et initiez-vous au découpage et au collage pour réaliser un portrait unique. Chaque parent réalise le portrait de son enfant, et chaque enfant celui de son parent, en jouant avec les formes et les couleurs.

Sur inscription - Dès 7 ans - Durée 2 h.

À LA MÉDIATHÈQUE

JEAN PELLERIN À PONTCHARRA

VENDREDI 13 FÉVRIER

Venez découvrir la création sur tablette numérique avec Riko, dessinateur et auteur de BD.

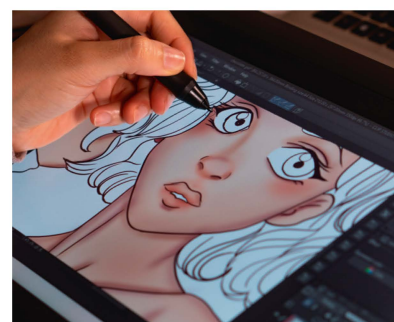
> De 10 h à 12 h

Dessin et mise en couleur de personnage de BD, manga ou comics avec modèles.

> De 14 h à 17 h

Peinture numérique de sujet simple, en simulant pinceaux à l'huile, aquarelle, crayon...

Dès 15 ans - Séance de 40 min à 1 h.



UN HIVER TOUT EN CULTURE

Pour occuper les après-midi froids et neigeux, poussez la porte des musées et bibliothèques qui vous ont concocté un programme varié.

Pixel

LE FESTIVAL DES JEUX VIDÉO

Du 9 au 18 janvier 2026, l'espace Aragon met un coup de projecteur sur la culture des jeux vidéo. La programmation se veut ouverte à toutes et tous, néophytes ou gamers confirmés, dans une volonté de faire découvrir la richesse artistique de cet univers, loin des idées reçues et des peurs qu'il peut parfois susciter. Et pendant ces dix jours, le hall d'exposition de l'espace Aragon se transformera en plateau de jeu avec une programmation de jeux d'éditeurs indépendants. Alors venez jouer !

+ d'infos sur  www.espace-aragon.fr

GRAND TOURNOI GAMER !

Les bibliothèques du Grésivaudan aussi passent en mode jeux vidéo. Partenaires du festival, elles proposent un grand tournoi (dates et lieux à retrouver sur bibliotheques.le-gresivaudan.fr). Entre amis, en famille ou en solo, pro-gamer en devenir ou débutant ; la compétition est ouverte à tous (dès 10 ans). Les vainqueurs pourront participer à la grande finale qui se tiendra sur écran géant à l'espace Aragon le 16 janvier !



BON À SAVOIR

+ de 400
jeux compatibles avec
les consoles, Nintendo Switch,
Playstation 4 et 5 et Xbox !

À retrouver dans l'ensemble des bibliothèques du réseau et à emprunter tout au long de l'année. Des plus classiques, aux dernières nouveautés : familles, adolescents ou adultes, vous trouverez votre bonheur ! Découvrez tout le catalogue de jeux sur : www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr



Contes d'hiver

SAMEDI 24 JANVIER > 15 H

Embarquez dans l'univers des contes et mythes d'Irlande avec le spectacle Eirann. Dans ce spectacle, deux histoires : « Tir Na Nog », vie d'Oisín, un jeune bohémien au pays de l'éternelle jeunesse et « La part des fées », la légende du Donégal.

➤ Rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Jean-le-Vieux
Entrée libre - Dès 5 ans

UN TOUR AU MUSÉE

Si vous n'avez pas encore pu profiter de l'exposition temporaire « Électrique ! » ou si vous souhaitez redécouvrir les trésors de l'exposition permanente, La Galerie Musée d'Allevard-les-Bains vous accueille pendant les vacances scolaires, du mercredi au vendredi de 14h à 17h et le week-end de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

+ d'infos sur  musees.le-gresivaudan.fr

CHÈQUE LOCAL



✦ Offrez-le, ✦
faites vivre vos
COMMERCES !



Infos : www.le-gresivaudan.fr/offrirchequelocal